# Olivier Reverdin, « Discussions sur l’Organisation européenne pour les recherches nucléaires », *Journal de Genève* (29 septembre 1953)

|  |
| --- |
| [fr] Olivier Reverdin (1913–2000), historien, diplomate, correspondant parlementaire et futur conseiller aux États genevois, rend compte dans *Le Journal de Genève* du 29 septembre 1953, quotidien libéral-conservateur de référence, des débats du Conseil national autour de l’adhésion de la Suisse à l’Organisation européenne pour les recherches nucléaires. Tandis que les socialistes Schmid-Oberfeld et Gitermann s’inquiètent de l’irréversibilité de l’engagement helvétique et du manque de garanties en cas de crise, Georges Borel défend avec vigueur le projet, rappelant la volonté exprimée par les Genevois. Reverdin relate aussi l’incident parlementaire du 25 septembre, dénonçant une forme d’injustice procédurale envers les députés romands, tout en appelant à clore la polémique. |
| [de] Olivier Reverdin (1913–2000), Historiker, Diplomat, Parlamentskorrespondent und zukünftiger Genfer Ständerat, berichtet in der *Journal de Genève* vom 29. September 1953, einem führenden liberal-konservativen Blatt, über die Debatte im Nationalrat zur Schweizer Beteiligung an der Europäischen Organisation für Kernforschung. Während die Sozialisten Schmid-Oberfeld und Gitermann vor einem zu raschen und bindenden Engagement warnen, unterstützt Georges Borel das Projekt unter Hinweis auf die Zustimmung der Genfer Bevölkerung. Reverdin schildert zudem einen Vorfall vom 25. September, bei dem Romandie-Abgeordnete am Reden gehindert wurden, und plädiert für ein Ende der Kontroverse. |
| [it] Olivier Reverdin (1913–2000), storico, diplomatico, corrispondente parlamentare e futuro consigliere agli Stati ginevrino, riferisce nel *Journal de Genève* del 29 settembre 1953, quotidiano di riferimento liberale-conservatore, sul dibattito al Consiglio nazionale riguardo all’adesione della Svizzera all’Organizzazione europea per la ricerca nucleare. I deputati socialisti Schmid-Oberfeld e Gitermann esprimono riserve sulle garanzie offerte, mentre Georges Borel difende il progetto, ricordando l’approvazione popolare a Ginevra. Reverdin commenta inoltre un incidente parlamentare del 25 settembre, lamentando l’ostruzionismo subito da alcuni deputati romandi, pur invitando a chiudere la polemica. |
| [en] Olivier Reverdin (1913–2000), historian, diplomat, parliamentary correspondent and future Geneva representative to the Council of States, reports in the *Journal de Genève* of 29 September 1953, a leading liberal-conservative daily, on debates in the National Council regarding Switzerland’s accession to the European Organization for Nuclear Research. While Socialist MPs Schmid-Oberfeld and Gitermann voice concerns about rushed commitments and security guarantees, Georges Borel defends the project, citing the Genevan public’s support. Reverdin also comments on a recent parliamentary incident involving silenced Romandy deputies, calling for fairness while suggesting the matter be put to rest. |

*On nous mande de Berne* :

Le Conseil national s’est occupé hier soir de l’Organisation européenne pour les recherches nucléaires. Après les rapporteurs et M. Vincent, c’est un des hommes les moins conformistes du Parlement fédéral, M. Schmid-Oberfeld (socialiste argovien), qui prit la parole.

Il est convaincu que, dans toute cette affaire, on agit avec une dangereuse précipitation. Il n’est pas opposé à la collaboration européenne en matière de recherches nucléaires, mais il trouve que la Suisse se lie trop imprudemment en acceptant que l’Organisation, et surtout son laboratoire, aient leur siège à Genève. Elle se coupe ainsi toute voie de retraite. Si jamais l’Organisation était détournée de ses fins pacifiques, nous ne pourrions pas nous en désolidariser. Quant aux garanties concernant la fermeture du laboratoire en cas de crise ou de guerre, M. Schmid-Oberfeld les juge insuffisantes.

Un socialiste zurichois, M. Valentin Gitermann, déclara souscrire à cette argumentation et à celle qu’avait développée il y a quelques mois le professeur William Rappard. Il votera, lui aussi, contre la ratification. Il rappelle qu’il y a six ans, il avait fait accepter un postulat demandant au Conseil fédéral d’élaborer un projet de loi sur les recherches atomiques et sur l’emploi de l’énergie nucléaire à des fins civiles ou militaires. Cinq ans durant, ce postulat a sommeillé dans les dossiers du Département militaire fédéral. Le Département politique s’en est saisi il y a un an, mais jusqu’ici aucune suite ne lui a été donnée.

Un troisième député socialiste, M. Georges Borel, de Genève, a pris encore la parole hier. Rappelant que ses concitoyens, après avoir mûrement pesé le pour et le contre, se sont prononcés en juin pour la construction du laboratoire sur le territoire du canton, M. Borel exposa avec force sa conviction que la collaboration de 12 nations européennes à des recherches de physique nucléaire ne peut être qu’une œuvre de paix et de progrès. Supposer que des découvertes pourraient être tenues secrètes, et servir à des fins militaires, repose sur une complète méconnaissance du caractère des recherches. Prétendre, d’autre part, que notre neutralité est compromise du seul fait que des États satellites de l’URSS ont refusé de s’associer à l’entreprise commune, c’est oublier que la Suisse ne saurait faire dépendre son attitude des caprices d’autres États.

Ce matin, M. Petitpierre, chef du Département politique fédéral, répondra aux arguments avancés hier ; après quoi, le Conseil national se prononcera sur l’adhésion de la Suisse à l’Organisation européenne pour les recherches nucléaires.

Au début de la séance, le président Holenstein a fait une déclaration sur les incidents qui ont marqué la séance de vendredi. Il a affirmé n’avoir retiré la parole qu’à un des trois députés romands qui ont tenté de motiver leur vote sur le régime financier : M. Vincent. Du point de vue formel, cela est exact. Mais en tolérant le vacarme qui régnait dans la salle, en agitant sa sonnette pendant qu’ils parlaient, en leur laissant couper le microphone, ce qui rendit leurs propos inaudibles, il a bel et bien empêché MM. Chaudet et Perréard de se faire entendre.

Sans doute, M. Holenstein n’y a-t-il mis nulle intention malveillante à l’égard de la députation romande. Cela démentirait l’attitude amicale qu’il a toujours observée à son endroit. Je n’en persiste pas moins à penser qu’il a abusé de son autorité en empêchant M. Vincent de prendre la parole (il n’y a aucune raison de ne pas traiter les communistes comme les autres députés), et qu’il a eu tort de n’en pas user pour faire en sorte que MM. Perréard et Chaudet puissent être entendus.

Cela n’enlève d’ailleurs rien aux grandes qualités qu’il a manifestées en d’autres circonstances, qualités auxquelles j’ai souvent rendu hommage dans ces colonnes. L’incident est clos et n’a qu’une importance relative. N’épiloguons donc pas.